

Innosuisse

SUIVI DE L'IMPACT 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation

Innosuisse encourage l'innovation – proche du marché et en réseau

Innosuisse est l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. En soutenant les innovations fondées sur la science et en renforçant l'esprit entrepreneurial, Innosuisse participe au développement économique, social et écologique durable, que ce soit au niveau national ou mondial.

Faire avancer le monde grâce à l'innovation suisse

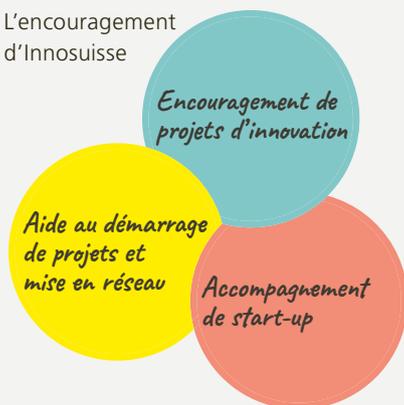
Les objectifs d'impact à long terme de l'encouragement à l'innovation s'articulent selon cinq orientations (outcomes).

Encouragement

Outcome

Impact

L'encouragement d'Innosuisse



- 1 Soutenir des innovations qui n'auraient autrement pas vu le jour en raison des risques encourus
- 2 Accélérer le transfert de savoir et de technologie entre la recherche et l'économie
- 3 Renforcer la croissance et les performances des PME
- 4 Contribuer à davantage de créations de start-up et à leur croissance plus rapide
- 5 Stimuler les activités d'innovation autour de thèmes clés à venir

Innosuisse participe au développement économique, social et écologique durable, que ce soit au niveau national ou mondial, en soutenant les innovations fondées sur la science et en renforçant l'esprit entrepreneurial en Suisse.

Photo de couverture : Anna Kramer, Cofondatrice de la start-up Solaxer, et son partenaire commercial se sont fixé pour objectif de devenir le premier fournisseur européen de récepteurs solaires de haute qualité.

Notre encouragement révèle des effets positifs même après plusieurs années

Au travers de son encouragement, Innosuisse entend contribuer à un développement économique, social et écologique durable. En 2022, Innosuisse a de nouveau procédé à une évaluation de l'impact de tous les projets d'innovation achevés. De plus, notre suivi de l'impact comprend désormais aussi le Start-up Coaching. Des chiffres concrets permettent donc de démontrer l'impact dans deux des domaines clés de l'encouragement de l'innovation.

Je suis particulièrement heureux de constater que les résultats soulignent des retombées économiques positives des projets d'innovation au sein des PME : près des deux tiers des PME impliquées en tant que partenaires principaux chargés de la mise en œuvre ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires ou de leur part de marché, des effectifs en hausse ou un renforcement de leurs activités de recherche et développement grâce au projet encouragé. Le suivi de l'impact confirme également qu'Innosuisse encourage très peu de projets que les partenaires auraient également réalisés sans ce soutien. Les résultats relatifs au Start-up Coaching sont particulièrement réjouissants en ce qui concerne la levée de fonds et le développement des entreprises trois ans après la fin du coaching.

Tant dans le cadre des projets d'innovation que du Start-up Coaching, Innosuisse encourage en majorité des innovations qui portent sur des solutions numériques ainsi que sur la durabilité écologique et sociale. Nous contribuons ainsi à ce que l'économie suisse exploite le potentiel numérique et la transformation vers plus de durabilité pour assurer sa compétitivité à long terme.

Les résultats du suivi de l'impact 2022 soulignent que l'utilité de l'encouragement se confirme après plusieurs années en termes de performance économique et de capacité d'innovation.

Gérald Walti
CFO / membre de la direction d'Innosuisse



Informations sur la méthode

Le suivi de l'impact d'Innosuisse s'appuie sur des enquêtes en ligne auprès des partenaires chargés de la mise en œuvre de projets d'innovation et des start-up ayant participé au Core Coaching à la fin de l'encouragement, puis trois ans après. En 2022, tous les partenaires chargés de la mise en œuvre de projets achevés dans l'année (369 projets) ainsi que tous les partenaires chargés de la mise en œuvre de projets achevés il y a trois ans, soit en 2019, (383 projets) ont donc été sondés. Les taux de réponse ont été de 46% pour les projets terminés en 2019 et de 67% pour les projets achevés en 2022. De plus, 142 start-up ont été interrogées à la fin du coaching en 2022, avec un taux de réponse de 63%, et 49 start-up ayant terminé le coaching en 2019, avec un taux de réponse de 49%.

Les indicateurs retenus se réfèrent aux objectifs stratégiques du Conseil fédéral et aux axes stratégiques formulés pour l'encouragement de l'innovation.

Soutenir des innovations qui n'auraient autrement pas vu le jour en raison des risques encourus

43%

des innovations sont lancées sur le marché ou introduites au sein de l'organisation dans les trois ans suivant la fin des projets.



Lors de l'évaluation des demandes déposées, Innosuisse attache une importance toute particulière aux business plans et à la mise en œuvre des projets sur le marché ou dans les entreprises. Les résultats prouvent que les projets sont mis en œuvre avec succès. 21% des projets sont abandonnés ou ne sont pas poursuivis.

23%

des entreprises ont déposé ou obtenu des brevets trois ans après la fin du projet.

En tant que droits de propriété intellectuelle sur les inventions, les brevets sont importants pour la valeur économique des innovations. Outre les brevets déposés, 7% des entreprises participant à des projets et 38% des start-up coachées ont conclu des accords de licence. Des droits de marque, d'auteur ou de design sont détenus par 5% des entreprises et 50% des start-up. En plus de protéger la propriété intellectuelle contre les imitations, la coopération entre les hautes écoles et les entreprises est ainsi réglementée.

58%

des start-up coachées ont déposé ou obtenu des brevets.



42%

des projets encouragés
ont pour objet des innovations
radicales ou disruptives.

61%

des start-up coachées
développent des innovations
radicales ou disruptives.

4%

des projets auraient été
réalisés sous la même forme
sans l'encouragement
d'Innosuisse.

59%

des entreprises ont
entièrement atteint, voire
dépasse, les objectifs
du projet.

Les technologies ou innovations radicales sont souvent risquées et présentent parfois un potentiel de disruption sur le marché. Innosuisse soutient les entreprises à fort potentiel d'innovation qui, du fait des risques importants que leurs innovations présentent, n'auraient pas pu les mettre en œuvre autrement malgré leur potentiel économique élevé. 28% des projets d'innovation sont liés à des innovations radicales et 31% laissent entrevoir des effets potentiellement disruptifs sur le marché. Ces pourcentages sont nettement plus élevés pour les start-up coachées : 42% de leurs idées commerciales reposent sur des technologies radicales et 53% des start-up estiment que leurs idées commerciales sont fortement disruptives.

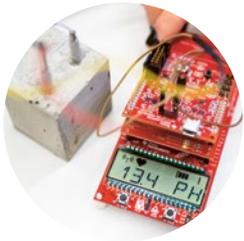
15% supplémentaires des projets auraient été mis en œuvre par les entreprises de façon réduite. Quatre projets sur cinq n'auraient pas été réalisés du tout ou alors, sous une forme extrêmement réduite.

A la fin du projet, 41% considèrent leur projet comme un grand ou un très grand succès. Ces chiffres montrent non seulement l'impact de l'encouragement, mais aussi les risques associés à la faisabilité et à la mise en œuvre des innovations.

Accélérer le transfert de savoir et de technologie entre la recherche et l'économie

54%

des start-up suivant un coaching d'Innosuisse sont basées directement sur des résultats de recherche des hautes écoles.



Ces nouvelles entreprises issues des hautes écoles contribuent à l'intégration rapide des connaissances et du savoir-faire basés sur la recherche et assortis de risques importants dans des innovations sur le marché et permettent ainsi de créer de l'emploi, tout en générant de la valeur ajoutée.

58%

des entreprises continuent à travailler avec leur partenaire de recherche après la fin du projet.

L'encouragement d'Innosuisse renforce le transfert de savoir et de technologie même après la fin des projets. Les deux partenaires tirent profit de ces coopérations qui se poursuivent sur le long terme : les entreprises bénéficient de l'accès à des connaissances issues de la recherche, alors que les partenaires de recherche tirent avantage du développement et de la mise en œuvre de l'innovation.

63%

des entreprises développent d'autres idées de recherche et d'innovation.

L'encouragement stimule la réflexion autour d'autres recherches et innovations pour de nouveaux projets au sein des entreprises. 57% des entreprises perçoivent également un renforcement de la culture de la recherche et de l'innovation en interne.

Renforcer la croissance et les performances des PME

66%

des PME enregistrent des effets économiques concrets.



Trois ans après la fin des projets, les PME tenant le rôle de partenaires principaux de mise en œuvre attestent des retombées économiques claires de l'encouragement : en matière de croissance des investissements en recherche et développement (33%), d'augmentation des effectifs dans l'entreprise (35%) et de hausse du chiffre d'affaires (32%). En outre, 36% de tous les partenaires principaux de mise en œuvre constatent un renforcement de leurs parts de marché, 27% une productivité accrue et 11% des économies de coûts.

63%

des start-up coachées estiment que leur idée commerciale est une nouveauté sur le marché mondial.

30%

des entreprises considèrent leur innovation comme une première mondiale.

Selon les classements internationaux, la Suisse figure parmi les pays les plus innovants du monde. Près d'une innovation sur trois encouragée par Innosuisse constitue une nouveauté sur le marché mondial. Cette proportion est même nettement plus élevée pour les start-up participant à un coaching. Il s'agit d'une attestation supplémentaire du succès de l'encouragement public de l'innovation.

4,5

4,5 francs de valeur ajoutée générée sur trois ans pour un franc de financement.

Sur une période de trois ans, un franc investi dans des projets d'innovation génère une valeur ajoutée supplémentaire de 4,5 francs suisses pour les entreprises. Les projets d'innovation achevés en une année déclenchent en moyenne une création de valeur économique directe d'environ 210 millions de francs par an. Les coûts d'encouragement liés à cette création de valeur s'élèvent à 138 millions, sans compter les effets économiques indirects via les dépenses supplémentaires des entreprises (les projets dont l'année de clôture est 2018 et 2019 constituent la base de calcul).

Contribuer à davantage de créations de start-up et à leur croissance plus rapide

84%

des start-up sont actives sur le marché à la fin du coaching.

L'entrée sur le marché national et l'expansion sur les marchés mondiaux revêtent une importance considérable pour une croissance rapide. Les start-up coachées se concentrent sur les marchés cibles internationaux que sont l'Europe (83%), l'Amérique du Nord (48%) ainsi que le Japon (21%) et la Corée du Sud (19%) en Asie.



78%

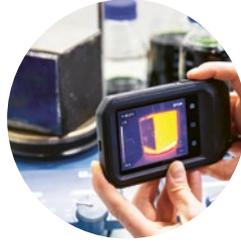
des start-up ont atteint les objectifs fixés durant le coaching.

A l'issue du coaching, trois start-up sur quatre ont atteint la majeure partie ou la totalité, voire dépassé leurs objectifs définis lors du Core Coaching. Dans le cadre de ce programme, les start-up bénéficient du soutien de coachs expérimentés et peuvent faire appel à des coachs spécialisés dans des domaines spécifiques tels que la propriété intellectuelle ou le financement.

68%

des start-up ont pu lever des capitaux pendant le coaching.

Le financement est fondamental pour la poursuite du développement d'une start-up. 19% des start-up coachées font même état de tours de financement réussis de plus de 5 millions de francs suisses. Pour 81% d'entre elles, la levée de fonds était un objectif important du Core Coaching. En ce sens, la contribution du coaching est essentielle pour 49% des start-up.



76%

des fondatrices et fondateurs considèrent que le développement de leur start-up est un succès à l'issue du coaching.

Trois ans après la fin du Core Coaching, deux tiers des fondatrices et fondateurs considèrent toujours le développement de leur start-up comme un succès. Ces résultats soulignent le potentiel des entreprises encouragées.

73%

des projets BRIDGE « Proof of Concept » soutenus ont abouti à la création d'une start-up.

Ces projets BRIDGE permettent à de jeunes chercheuses et chercheurs d'avancer vers la commercialisation de leurs résultats de recherche scientifique et de les mettre en œuvre sur le marché. Au cours de la période d'encouragement 2017–2020, 121 projets « Proof of Concept » ont été soutenus, lesquels ont donné naissance à 88 start-up jusqu'à fin 2022. Ce taux de création prouve l'efficacité de cette approche. Cet instrument d'encouragement est proposé conjointement avec le Fonds national suisse.

Stimuler les activités d'innovation autour de thèmes clés à venir

55%

des projets portent
sur des solutions
numériques.

La transformation numérique en cours est un puissant moteur d'innovation. 73% des start-up coachées développent leur modèle d'affaires et leurs innovations sur la base de solutions et technologies numériques. La numérisation est également un élément moteur central d'innovation dans le cadre des projets d'innovation.

73%

des start-up coachées
basent leur modèle d'affaires
et leurs innovations sur des
solutions numériques.

59%

des projets visent
la durabilité écologique
ou sociale.



Assurer la durabilité de l'économie, de la société et de l'environnement représente un énorme défi. Les projets encouragés et les start-up coachées contribuent à cette durabilité. 45% des projets d'innovation encouragés ciblent la durabilité écologique, alors que 32% se concentrent sur la durabilité sociale. Dans le cas des start-up coachées, les questions sociales (40%) sont au moins aussi importantes que les préoccupations écologiques (34%).

56%

des start-up coachées
visent la durabilité.



9%

des projets d'innovation
ciblent des innovations
sociales.

Quand elles sont sociales et non techniques, les innovations proposent des solutions inédites qui s'attaquent directement à des défis sociaux ou sociétaux, tout en influant sur l'évolution de la société.



10%

des start-up coachées
se consacrent à
des innovations sociales.

IMPRESSUM

Éditrice : Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation

© Innosuisse, mars 2023

Concept et réalisation : Weissgrund, Zurich

Rédaction : Adrian Berwert, Lukas Krienbühl, Innosuisse

Statistiques d'impact : Gérald Walti, Adrian Berwert, Innosuisse

Photographies : Alessandro Della Bella, Winterthur

Commande d'exemplaires : media@innosuisse.ch

FAIRE AVANCER LE MONDE GRÂCE À L'INNO VATION SUISSE

**Lisez notre
magazine annuel
en ligne !**

discover-innosuisse.ch



Innosuisse – Agence suisse
pour l'encouragement de l'innovation
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

www.innosuisse.ch